



Paris, le 30 mai 2016

M. Marc Papinutti
Directeur Général de l'EPA-VNF
175, rue L. Boutleux
B.P : 30 820
62 408 Béthune Cedex

LR/AR + Télécopie

N ; Réf 16149

Objet : préavis de grève à compter du 5 juin 2016 à l'établissement public VNF

Monsieur le Directeur Général,

L'ensemble des personnels de VNF tient à vous signifier son mécontentement concernant les points suivants :

- . **Force Ouvrière rappelle son opposition catégorique à la mise en œuvre du projet Stratégique 2015-2020** qui cautionne la politique d'austérité menée par le gouvernement actuel et pour cela sacrifie le petit gabarit en affectant essentiellement les moyens tant humains que financiers sur le grand gabarit.
 - **Force Ouvrière refuse** la déclassification de certaines voies,
 - **Force Ouvrière dénonce** le recours massif aux personnels saisonniers résultant des orientations de ce projet stratégique et dénonce leur affectation sur des postes d'agents d'exploitation en violation de l'accord applicable.

. Les effectifs et les recrutements :

- Force Ouvrière dénonce :

- les baisses d'effectifs de plus en plus importantes imposées par l'État,
- la vacance de poste de plus en plus élevée au sein de l'EPA-VNF,
- le passage à 2 cycles de mobilité (au lieu de 3 actuellement) pour les fonctionnaires du MEEM, et les effets que cette évolution aura en terme de vacance de postes
- le recours en nette augmentation à l'emploi précaire (CDD publics, CDD privés, saisonniers),

Par conséquent, **Force Ouvrière Exige** :

- la mise en place d'un programme de recrutement à la hauteur des enjeux que représentent les départs massifs à la retraite des 5 prochaines années,
- la reprise du recrutement d'OPA afin de permettre de faire face aux enjeux de l'EPA en matière de maintenance spécialisée et dénonce par avance toute velléité de leur substituer des mainteneurs, qu'ils soient publics ou privés.
- le maintien des 3 cycles de mobilité.

. L'ARTT :

- Force Ouvrière :

- **s'oppose** avec la plus grande fermeté à la mise en place du forfait jour pour les cadres, qui aurait pour conséquence de ne plus comptabiliser leur temps de travail, et ainsi d'exonérer le DG de VNF du non respect des garanties minimales de ses collaborateurs.
- **demande** l'harmonisation des modalités ARTT entre public et privé avec un alignement sur les situations les plus favorables pour les agents quel que soit leur statut,
- **exige** :
 - que les temps d'intervention en astreinte soient comptabilisés, qu'il y ait ou non sortie sur le terrain,
 - qu'un bilan du respect des garanties minimales soit présenté dans les CHSCT locaux avec une synthèse en CHSCT central,
 - le maintien de la modalité DDI (un jour de récupération par mois),

. Les carrières, les rémunérations et les régime indemnitaires :

- Force Ouvrière :

- **Dénonce** avec vigueur la mise en œuvre du RIFSEEP et de tout régime d'individualisation des primes,
- **Dénonce** les effets du PPCR sur les personnels de l'EPA, et particulièrement sur les personnels d'exploitation,
- **Exige** le déplafonnement immédiat de la PTETE,
- **Exige** que les agents subissant une modification de leur fiche de poste suite à une réorganisation voient leur PTETE maintenue,
- **Exige** que les parcours professionnels des agents de l'EPA soient valorisés et qu'ils bénéficient de flux de promotions équivalents à ceux du Ministère.

Enfin **Force Ouvrière**, concernant la loi « Travail » dite loi EL KHOMRI, **condamne avec fermeté** ses effets pervers ultras libéraux, ouvrant la porte au moins disant social. **Force Ouvrière exige** en conséquence le retrait de cette loi scélérate et anti sociale.

En conséquence, Force Ouvrière dépose un préavis de grève à compter du 5 juin 2016 pour une durée illimitée. Le présent préavis de grève valant pour la nuitée en amont et en aval de cette journée pour les agents travaillant en horaires décalés.

Jean HÉDOU



Secrétaire général